



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 novembre 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 17 novembre 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain avait donné procuration à M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Nicole LOISEAU MONFOURNY.

N° 2025-157 : RÉGIE DE RECETTES MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE ROMAIN ROLLAND : VENTE DE MIEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération relative à la création de la régie de recettes du musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland,
Considérant la production de miel dans la cadre de la régie agricole communale,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE de créer les tarifs suivants pour les pots de miel :
 - Pot d'1 kg : 13 €
 - Pot de 500 gr : 7 €
- ACCEPTE d'intégrer ces tarifs à la régie de recettes du musée.

Suivent les signatures.



Nicolas BOURDOUNE
Maire